

FINAL TERMS

Dated 18-February-2015

GOLD BULLION SECURITIES LIMITED

PROGRAMME FOR THE ISSUE OF UP TO

1,000,000,000 GOLD BULLION SECURITIES

These Final Terms (as referred to in the base prospectus (the “**Prospectus**”) dated 15 August 2014 in relation to the above Programme) relate to the issue of the Gold Bullion Securities referred to above. The Gold Bullion Securities have the terms provided for in the trust instrument dated 24 March 2004 (as may be amended from time to time) between the Company and The Law Debenture Trust Corporation p.l.c. as trustee constituting the Gold Bullion Securities. Terms used in these Final Terms bear the same meaning as in the Prospectus.

These Final Terms have been prepared for the purpose of Article 5(4) of Directive 2003/71/EC and must be read in conjunction with the Prospectus and any supplement, which are published in accordance with Article 14 of Directive 2003/71/EC on the website of the Company: <http://www.etfsecurities.com>. In order to get the full information both the Prospectus (and any supplement) and these Final Terms must be read in conjunction. A summary of the individual issue is annexed to these Final Terms.

The particulars in relation to this issue of Gold Bullion Securities are as follows:

ISIN Number:	GB00B00FHZ82
Issue Date:	19-February-2015
Number of Gold Bullion Securities to which these Final Terms apply:	215,000
Issue Price:	95.695616000% per cent. of one - tenth of one fine troy ounce of gold
Exchange on which Gold Bullion Securities are admitted to trading:	London Stock Exchange, Frankfurt Stock Exchange, NYSE Euronext Paris, Borsa Italiana S.p.A., Euronext Brussels
Applicable terms and conditions	The conditions contained in the prospectus of the company dated 15 August 2014

RÉSUMÉ
Gold Bullion Securities Limited
Gold Bullion Securities
Résumé du Prospectus
Prospectus de Base en date du 15 2014 pour l'émission de Gold Bullion Securities

Les résumés comprennent les exigences en matière de déclaration appelées « Éléments ». Ces Éléments sont numérotés dans les sections A à E (A.1 à E.7).

Le présent résumé contient tous les Éléments nécessaires devant être inclus dans un résumé pour ce type de titres financiers et d'émetteur. Étant donné que certains Éléments ne doivent pas obligatoirement être traités, il peut y avoir des écarts dans la numérotation des Éléments.

Même si un Éléments peut devoir être inséré dans le résumé en raison du type de titres financiers et de Société, il est possible qu'aucune information importante ne puisse être donnée concernant l'Éléments. Dans ce cas, une description rapide de l'Éléments est comprise dans le résumé avec la mention « non applicable ».

Gold Bullion Securities

Section A - Introduction et Avertissements

- | | | |
|-----|---|---|
| A.1 | Déclaration d'avertissement standard | <ul style="list-style-type: none">• Ce résumé doit être interprété en tant qu'introduction au prospectus de base de Gold Bullion Securities Limited (la « Société ») relatif au programme d'émission de Gold Bullion Securities daté du 15 août 2014 (le « Prospectus »).• Toute décision d'investir dans les Gold Bullion Securities doit être fondée sur l'examen entier du Prospectus par l'investisseur.• Lorsqu'une plainte concernant les informations contenues dans le Prospectus est déposée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, en vertu de la législation nationale des états membres, devoir supporter les coûts de traduction du Prospectus avant que les poursuites judiciaires ne soient entamées.• La responsabilité civile est seulement attachée aux personnes qui ont présenté le résumé, y compris toute traduction de ce résumé, mais dans la seule éventualité où le résumé est trompeur, inexact ou incohérent lorsqu'il est interprété de concert avec les autres parties du Prospectus ou s'il ne fournit pas, lorsqu'il est interprété de concert avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant aux investisseurs de prendre une décision quant à un investissement dans les Gold Bullion Securities. |
| A.2 | Divulgarion du consentement à l'utilisation du Prospectus pour la revente ou le placement final | La Société a consenti à l'utilisation du Prospectus, et a accepté la responsabilité du contenu du Prospectus, relativement à la revente ou au placement final par voie d'offre au public des Gold Bullion Securities en Autriche, en Belgique, en France, en Allemagne, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni par tout intermédiaire financier qui est une entreprise d'investissement au sens de la directive Marchés d'instruments financiers (« MIF ») et qui est agréé |

des titres
financiers par des
intermédiaires
financiers

conformément à la directive MIF dans tout État membre. Ce consentement s'applique à toute revente ou placement final par voie d'offre au public au cours de la période de 12 mois à compter de la date du Prospectus, à moins que ce consentement soit retiré avant cette date par un avis publié sur le site Internet de la Société. Hormis le droit de la Société de retirer le consentement, aucune autre condition n'est attachée au consentement visé dans le présent paragraphe.

Dans le cas d'une offre faite par un intermédiaire financier, cet intermédiaire financier fournira l'information aux investisseurs sur les termes et conditions de l'offre au moment où l'offre est faite. Tout intermédiaire financier utilisant le Prospectus dans le but d'une offre doit indiquer sur son site Internet qu'il utilise le Prospectus conformément au consentement donné et aux conditions qui y sont attachés.

C'est une condition de cet accord que l'intermédiaire financier souhaitant revendre ou faire un placement final de Gold Bullion Securities par le biais d'une offre au public, ne puisse réutiliser le Prospectus à cet effet à moins qu'elle ne soit réalisée dans des juridictions spécifiquement convenues et durant une période d'offre convenue. L'intermédiaire financier ne peut pas autrement réutiliser le Prospectus pour vendre des Gold Bullion Securities.

Au cas où une offre au public est réalisée dans une ou plusieurs Juridictions dans lesquelles une Offre au Public est prévue, les Gold Bullion Securities peuvent être offertes et vendues aux personnes de ces Juridictions, qui sont éligibles pour participer à une offre au public de ces titres dans cette juridiction aux termes de la réglementation applicable.

L'Emetteur n'a pas autorisé et n'autorise pas l'offre de Gold Bullion Securities dans toutes autres juridictions.

Résumé spécifique à l'émission :

Juridiction(s) dans laquelle(s) une Offre au Public est prévue : N/A

Période d'Offre : N/A

Section B - Société

B.1	Nom juridique et commercial	Gold Bullion Securities Limited.
B.2	Siège social / Forme juridique / Législation / Pays d'enregistrement	La Société est une société anonyme cotée en bourse constituée et enregistrée à Jersey en vertu de la Loi sur les Sociétés (Jersey) de 1991 (telle que modifiée) sous le numéro d'immatriculation 87322.
B.16	Contrôle direct / indirect de la Société	Les actions de la Société sont entièrement détenues par ETFS Holdings (Jersey) Limited (« HoldCo »), une société holding constituée à Jersey. Les actions de HoldCo sont directement détenues par ETF Securities Limited

(« **ETFSL** ») qui est également constituée à Jersey. La Société n'est ni directement ni indirectement détenue ou contrôlée par une autre partie au programme.

- B.20 Structure à finalité spécifique La Société a été établie en tant que structure à finalité spécifique dans le but d'émettre des Gold Bullion Securities en tant que titres financiers adossés à des actifs.
- B.21 Activités principales L'activité principale de la Société consiste en l'émission de Gold Bullion Securities. La Société a mis en place un programme à partir duquel les Gold Bullion Securities peuvent être émis périodiquement. Les Gold Bullion Securities sont conçus pour offrir aux investisseurs un moyen d'investir dans des lingots d'or physique en évitant la nécessité de prendre livraison des lingots d'or et pour permettre aux investisseurs d'acheter et de vendre cette participation à travers la négociation d'un titre financier en bourse.

Les Gold Bullion Securities peuvent être créés quotidiennement par des établissements financiers (« **Participants Autorisés** ») qui (i) ont certifié à la Société leur statut au regard du Financial Services and Markets Act 2000 (le « **FSMA** ») ; (ii) ont certifié à la Société qu'ils ne sont pas des organismes de placement collectif régis par la Directive du Conseil N° 85/611/CEE sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ; et pour lesquels (iii) la Société a accepté qu'ils souscrivent aux Gold Bullion Securities à tout moment et qu'ils demandent à être rachetés par toute personne identifiée dans le registre comme détenant des Gold Bullion Securities (un « **Porteur de Titres** »). Les Gold Bullion Securities sont également négociables sur différents bourses et marchés.

Chaque Gold Bullion Security est adossé à des barres d'or physique qui sont détenus au nom du Trustee dans des coffres sécurisés dans les locaux du Dépositaire (tel que défini ci-dessous).

La Société et le Trustee (telle que défini ci-dessous) ont conclu des accords (les « **Conventions de Dépôt** ») avec HSBC Bank USA, N.A. (le « **Dépositaire** ») pour le stockage de l'or auquel sont adossés les Gold Bullion Securities dans les coffres du Dépositaire à Londres (ou, uniquement pour la garde temporaire de l'or jusqu'à son transport dans les coffres du Dépositaire à Londres, sauf accord contraire avec le Trustee, les locaux d'un sous-dépositaire). La Société et le Trustee ont conclu une Convention de Novation (la « **Convention de Novation HSBC** ») avec le Dépositaire et HSBC Bank plc (« **HSBC** ») en vertu de laquelle à une date (la « **Date Effective HSBC** ») à fixer par le Dépositaire avec un préavis d'au moins 35 jours, HSBC assumera les obligations du Dépositaire en vertu des Conventions de Dépôt. La Société informera les Porteurs de Titres de la Date Effective HSBC par communiqué RIS avec un préavis d'au moins 30 jours.

Les Gold Bullion Securities sont constitués en vertu d'un contrat dénommé « Trust Instrument » entre la Société et The Law Debenture Trust Corporation p.l.c. (le « **Trustee** »). Le Trustee détient tous les droits et avantages au titre de l'Instrument de Trust sur le trust pour les Porteurs de Titres. La Société et le Trustee ont également conclu des actes distincts chacun intitulés « **Acte de**

Garantie » au titre de l'or détenu dans les comptes au nom du Trustee chez le Dépositaire. L'Acte de Garantie et l'Instrument de Trust donnent au Trustee, sur le trust pour les Porteurs de Titres, des droits à l'encontre de la Société relativement aux Gold Bullion Securities.

ETF Management Company (Jersey) Limited (« **ManJer** »), une société entièrement détenue par ETFSL, fournit ou fera fournir tous les services de gestion et d'administration à la Société et paye tous les frais de gestion et d'administration de la Société en contrepartie de frais payables par la Société en or.

B.22 Absence d'états financiers

Non applicable ; les états financiers ont été élaborés à la date du présent Prospectus.

B.23 Informations financières historiques clés

		Au 31 décembre	
		2013 GBP	2012 GBP
Actif Circulant			
Numéraire et Equivalent en Numéraire		102 668	102 836
Lingot d'Or		312 607	442 608
Transaction et Autres Créances Créance sur Transactions sur l'Lingot en Attente de Règlement		861 792	1 649 472
Créance sur Transactions sur Titres en Attente de Règlement		1 179 289	-
Gold Bullion		2 272 881 793	4 604 988 100
Total de l'Actif		2 275 338 149	4 607 183 016
Passif Circulant			
Gold Securities		2 273 350 686	4 604 988 387
Dettes sur Transactions en Attente de Règlement		1 179 289	-
Dettes sur Transactions et Autres Dettes		1 177 067	2 099 629
Total du Passif		2 275 707 042	4 607 083 016
Capitaux propres			
Réserve Réévaluée		(468 893)	-
Total des Capitaux Propres		(368 893)	100 000
Total des Capitaux Propres et du Passif		2 275 338 149	4 607 183 016

B.24 Changement défavorable important

Non applicable ; il n'y a pas eu de changement défavorable important dans les prévisions de la Société depuis la date de la publication de ses derniers états financiers vérifiés au 31 décembre 2013.

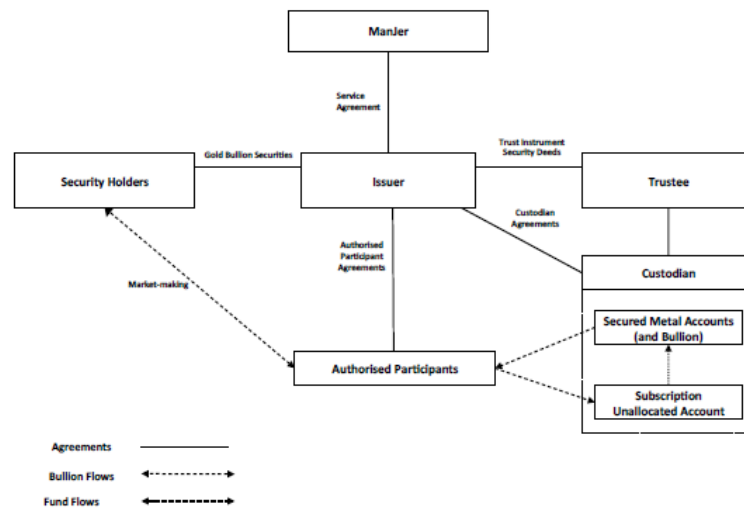
- B.25 Actifs sous-jacents
- Les actifs sous-jacents aux Gold Bullion Securities, auxquels ils sont adossés et par lesquels ils sont garantis, sont des barres d'or physique. Ces barres sont détenues au nom du Trustee dans les coffres du Dépositaire (ou d'un sous-dépositaire ou délégué du Dépositaire).
- Les livres et registres du Dépositaire démontrent que ces barres d'or sont séparées de tout autre or détenu dans ses coffres et que certaines barres d'or numérotées de façon unique sont détenues pour le Trustee sous forme allouée (c'est-à-dire que ces barres spécifiques sont détenues pour et la propriété du Trustee et ne sont pas fongibles avec d'autres barres détenues par le Dépositaire).
- Toutes les barres d'or détenues par le Trustee dans les coffres du Dépositaire et garantissant les Gold Bullion Securities, doivent répondre à des spécifications particulières, appelées normes de « **bonne livraison** » relatives au poids et à la pureté. Ces spécifications sont définies par la London Bullion Market Association.
- Les actifs garantis auxquels est adossée l'émission présentent des caractéristiques démontrant la capacité de générer des flux financiers permettant de payer les paiements dus sur les titres.
- Le montant d'or physique représentés par chaque Gold Bullion Securities à tout moment est connu comme la « **Valeur Or par Titre** ». C'est le montant des lingots d'or en once qui est réduite chaque jour par les frais dus à ManJer pour les services qu'il fournit à la Société.
- B.26 Gestion des investissements
- Non applicable ; il n'y a pas de gestion active des actifs de la Société.
- B.27 Autres titres financiers adossés aux mêmes actifs
- D'autres Gold Bullion Securities pourront être émis mais uniquement après qu'une quantité d'or égale à la Valeur Or par Titre agrégée des Gold Bullion Securities à émettre ait été transférée dans les comptes du Trustee chez le Dépositaire. Ces Gold Bullion Securities nouvellement émis seront fongibles avec tous les Gold Bullion Securities existants et seront adossés aux mêmes actifs.

B.28 Schéma de la transaction

La Société a créé un programme en vertu duquel les Gold Bullion Securities peuvent être émis périodiquement. Les Gold Bullion Securities peuvent être émis ou demandés à être rachetés quotidiennement par des Intermédiaires Agréés. Les Intermédiaires Agréés peuvent alors vendre ou acheter des Gold Bullion Securities à d'autres investisseurs en bourse ou de gré à gré.

Les Gold Bullion Securities sont constitués par l'Instrument de Trust. Aux termes de l'Instrument de Trust, le Trustee agit en tant que trustee pour les Porteurs de Titres à la fois (a) pour prendre des décisions et pour exercer les droits au titre des Gold Bullion Securities et (b) pour détenir sous trust pour le bénéfice des Porteurs de Titres, le titre accordé par la Société en vertu de l'Instrument de Trust, pour exercer tous droits de le faire respecter et de distribuer les produits (après paiement de toutes les sommes dues au Trustee) aux Porteurs de Titres (parmi d'autres).

Une représentation schématique des principaux aspects de la structure telle qu'actuellement établie apparaît ci-dessous. Pour des raisons de simplicité, seuls les créations et les rachats par des Participants Autorisés sont illustrés.



B.29 Description du flux de fonds

Les Gold Bullion Securities peuvent être achetés ou vendus contre du numéraire sur la bourse de Londres, sur Euronext Bruxelles, NYSE Euronext Paris, Borsa Italiana et/ou la Bourse de Francfort (étant les bourses d'échange sur lesquelles les Gold Bullion Securities sont admis à la négociation) ou dans le cadre transactions privées hors marché. Les teneurs de marché fournissent de la liquidité sur ces bourses et pour ces transactions mais seuls les Participants Agréés peuvent s'adresser directement à la Société pour l'émission de Gold Bullion Securities. La Société a conclu des Accords de Participant Agréé et accepte avec les Participants Agréés d'émettre des Gold Bullion Securities à ces Participants Agréés sur une base permanente. Un Porteur de Titre peut vendre les Gold Bullion Securities sur un marché ou dans le cadre d'une transaction hors marché.

Lors de la création de Gold Bullion Securities, un Intermédiaire Agréé doit livrer une quantité d'or physique avec un poids total égal à la Valeur Or par Titre des

Gold Bullion Securities devant être créés sur le compte du Trustee chez le Dépositaire à la suite de quoi la Société émet les Gold Bullion Securities et les délivre au Porteur de Titre via CREST. Au remboursement des Gold Bullion Securities par un Porteur de titre, le Porteur de Titre doit restituer les Gold Bullion Securities dans CREST et recevra en retour une quantité d'or physique équivalente à la Valeur Or par Titre des Gold Bullion Securities qui seront remboursées par un virement des comptes du Trustee chez le Dépositaire à moins que le Porteur de Titres choisit de recevoir le produit du rachat en numéraire, auquel cas la Société vendra l'or sous-jacent au Dépositaire (selon les termes de l'Accord de Contrepartie de Vente d'Or) et utilisera le produit en numéraire de la vente pour payer les produits de rachat aux Porteur de Titres.

B.30 Initiateurs des actifs gagés Non applicable. Il n'y a pas d'initiateurs des actifs gagés.

SECTION C – Titres

C.1 Type et catégorie de titres financiers offerts La Société a créé et mis à disposition aux fins d'émission une catégorie de Gold Bullion Securities

<i>Class</i>	<i>LSE Code</i>	<i>ISIN</i>
Gold Bullion Securities	GBS	GB00B00FHZ82

Résumé spécifique à l'émission

Les informations suivantes s'appliquent aux Gold Bullion Securities émis en vertu des Conditions Définitives :

Nombre de Gold Bullion Securities émis : 215000

C.2 Devise Les Gold Bullion Securities sont libellés en dollars US.

C.5 Restrictions sur les transferts Non applicable ; les Gold Bullion Securities sont librement transférables.

C.8 Droits Un Gold Bullion Security donne droit à un Porteur de Titres d'exiger le rachat du Titre et de recevoir une quantité d'or physique égale au total de la Valeur Or par Titre (la « **Valeur Or Total** ») des Gold Bullion Securities à racheter ou le numéraire obtenu par la vente au Dépositaire d'une quantité d'or égale à la Valeur Or par Titre des titres qui sont rachetés.

La Valeur Or par Titre a été calculée à 99,550959 pour cent d'un dixième d'une once Troy d'or fin au 1er juillet 2005, déduite quotidiennement par les frais dus à ManJer de 0,40 pour cent par an. Au 1er août 2014 la Valeur Or par Titre était de 95,92 pour cent d'un dixième d'une once troy d'or fin.

Un Gold Bullion Security est un titre de créance garanti non daté de la Société de même rang que tous les autres Gold Bullion Securities.

Résumé spécifique à l'émission :

La Valeur Or par Titre des Gold Bullion Securities émis en vertu des Conditions

		Définitives en date du date de leur émission est de 95.695616000 pour cent d'un dixième d'une once troy d'or fin.
C.11	Admission	<p>La demande a été faite auprès des autorités boursières britanniques (« UK Listing Authority ») pour tous les Gold Bullion Securities émis dans les 12 mois suivant la date du Prospectus pour admission à la Cote Officielle et à la London Stock Exchange, opérant un Marché Réglementé, pour tous les Gold Bullion Securities admis à la négociation sur le Marché Principal de la London Stock Exchange, faisant partie de son Marché Réglementé pour les titres financiers cotés (à savoir les titres financiers admis à la Cote Officielle). La Société prévoit que tous les Gold Bullion Securities émis après la date du présent document seront également admis à la négociation sur le Marché Principal.</p> <p>Les Gold Bullion Securities sont également admis à la cotation sur le Marché Réglementé (General Standard) (<i>Regulierter Markt [General Standard]</i>) de la Frankfurt Stock Exchange (<i>Frankfurter Wertpapierbörse</i>), NYSE Euronext Paris, Euronext Amsterdam et le marché ETFplus de la Borsa Italiana S.p.A et Euronext Bruxelles.</p>
C.12	Montant minimal	Un titre Gold Bullion Security a une valeur nominale de 0,00001 dollar US.
C.15	Valeur de l'investissement affectée par la valeur des instruments sous-jacents	<p>Pour chaque Gold Bullion Security, la Société publie une Valeur Or par Titre plutôt qu'une valeur en numéraire. Comme décrit ci-dessus, la Valeur Or par Titre de chaque Gold Bullion Security est une quantité d'or physique à laquelle un Gold Bullion Security donne droit à un Porteur de Titres au moment du rachat. La quantité d'or détenue pour chaque Gold Bullion Security diminuera quotidiennement du fait des frais versés par la Société à ManJer en contrepartie des services qu'il fournit.</p> <p>Les Porteurs de Titres peuvent faire racheter des Gold Bullion Securities directement par la Société à la Valeur Or par Titre à la date considérée.</p> <p>La valeur numéraire d'un Gold Bullion Security peut être déterminée en multipliant la Valeur Or par Titre concernée par la valeur numéraire d'un dixième d'une once troy d'or fin. Cette valeur numéraire d'un Gold Bullion Security varie à la hausse comme à la baisse en fonction des mouvements de la valeur numéraire de l'or. En raison de la réduction quotidienne de la Valeur Or par Titre, un jour où il n'y aurait pas de mouvement de la valeur numéraire de l'or, il y aurait tout de même une réduction de la valeur numéraire des Gold Bullion Securities dans la mesure où la quantité d'or physique qu'ils représentent aurait été réduite par les frais applicables pour cette journée. Chaque investisseur peut obtenir du numéraire en échange de leurs Gold Bullion Securities par la vente de ces Gold Bullion Securities sur l'une des bourses sur lesquelles les Gold Bullion Securities sont admis à la négociation (sous déduction de tous les coûts associés à cette vente) ou par l'intermédiaire d'une transaction de gré à gré.</p>
C.16	Date d'expiration/	Non applicable ; les Gold Bullion Securities sont des titres non datés et n'ont pas de date d'échéance ou d'expiration.

d'échéance

C.17 Règlement

CREST

La Société est une société participant à CREST, un système électronique pour le règlement de transferts et la détention de titres et les Gold Bullion Securities sont émis ou racheté à travers le système CREST. Les transferts de titres sur le London Stock Exchange seront généralement réglés au moyen de CREST.

Règlement des créations et des rachats

Le cycle de règlement standard pour le règlement des transactions sur le London Stock Exchange est actuellement de trois jours ouvrables (T+3) mais, à partir du 6 Octobre 2014, devrait être réduit à deux jours ouvrables (T+2). À la création ou au rachat des Gold Bullion Securities, le règlement se produira (à condition que certaines conditions soient satisfaites) le troisième jour ouvrable (ou à compter de la date de la modification du cycle de règlement standard qui devrait être effective le ou avant le 6 Octobre 2014 (la « **Date d'Application T+2** ») étant la date approuvée comme tel par la Société, le deuxième jour ouvrable) suivant la réception de la demande de création ou de rachat concernée. Un Gold Bullion Security sera émis uniquement à la réception d'une demande valable et une fois que l'or aura été transféré vers les Comptes Garantis. Un Gold Bullion Security sera annulé uniquement à la réception d'une demande de rachat valable et à la livraison des Gold Bullion Securities respectifs à l'Agent d'enregistrement de la Société, Computershare Investor Services (Jersey) Limited, après quoi l'or sera transféré hors des comptes du Trustee chez le Dépositaire. Le transfert des Gold Bullion Securities respectifs vers des Participants Autorisés ou à partir d'un Porteur de Titres lors des créations ou rachats sera effectué par CREST.

Règlement sur NYSE Euronext

ESES

Les règlements sur les marchés Euronext de la Belgique, de la France et des Pays-Bas sont exécutés à travers la plateforme *Euroclear Settlement for Euronext-zone Securities* («ESES») et tous les ordres portant sur des Gold Bullion Securities cotés sur NYSE Euronext Paris ou NYSE Euronext Bruxelles seront exécutés sur le carnet d'ordres unique tenu à NYSE Euronext Paris, le marché de référence.

Règlement sur le Frankfurt Stock Exchange

Dans un objectif de bonne livraison des Gold Bullion Securities à la Bourse de Francfort, Clearstream Banking Aktiengesellschaft (« Clearstream ») émettra, pour chaque série et nombre respectif d'Energy Securities, un Certificat d'Émission Global (chacun appelé « Certificat d'Émission Global ») en langue allemande et créé en vertu du droit allemand. À chaque fois que le nombre des Gold Bullion Securities représentés par le Certificat d'Émission Global d'une catégorie changera, Clearstream modifiera le Certificat d'Émission Global concerné en conséquence.

Règlement sur la Borsa Italiana S.p.A.

Tous les Gold Bullion Securities négociés sur la Borsa Italiana S.p.A. peuvent bénéficier du règlement par les systèmes de règlement normaux de Monte Titoli

S.p.A. sur les comptes de dépôt ouverts auprès de Monte Titoli S.p.A.

C.18	Description du rendement	<p>Un Porteur de Titres a le droit, à tout moment, de demander le rachat de tout ou partie de ses Gold Bullion Securities pour toute la Valeur Or par Titre des Gold Bullion Securities objets de ce rachat ou pour du numéraire (conformément aux conditions de rachat des Gold Bullion Securities). Dans le cas du rachat pour du numéraire, la valeur de rachat sera calculée à l'aide du prix de l'or obtenu par la Société lors de la vente d'or correspondant au rachat à une contrepartie approuvée par le Trustee.</p> <p>Les Gold Bullion Securities ne portent pas d'intérêt.</p> <p>Les Gold Bullion Securities sont des instruments financiers conçus pour répliquer le prix de l'or, et pour offrir aux investisseurs une exposition similaire à celle qu'un investisseur pourrait obtenir en achetant des lingots d'or. Cependant, à la différence de la possession de lingots d'or physique, la possession de Gold Bullion Securities inclut la gestion du stockage de lingots d'or, permet aux investisseurs de négocier des lingots d'or en valeurs nominales d'environ un dixième d'une once et d'acheter et de vendre cette participation à travers la négociation d'un titre sur une bourse. Le montant auquel un investisseur a droit (en or) est égal à la différence entre (a) la Valeur Or par Titre à laquelle les Gold Bullion Securities sont émis ; et (b) la Valeur Or par Titre à laquelle les mêmes Gold Bullion Securities sont remboursés. Les investisseurs autres que les Participants Agréés peuvent acquérir et vendre des Gold Bullion Securities sur tous les marchés sur lesquels ils sont admis à la négociation ou dans le cadre de transactions privées hors marché (OTC). Pour un investisseur achetant sur le marché secondaire, le montant reçu est égal à la différence entre (a) le « prix d'appel » auquel les Gold Bullion Securities sont achetés ; et (b) le « prix d'offre » auquel les mêmes Gold Bullion Securities sont vendus.</p>
C.19	Prix final / prix d'exercice	<p>Les rachats de Gold Bullion Securities par la Société seront réalisés en contrepartie du montant de métal précieux pertinent égal à la Valeur or par titre des Gold Bullion Securities rachetés.</p>
C.20	Type de valeur sous-jacente et localisation d'informations sur les valeurs sous-jacentes	<p>Les actifs sous-jacents des Gold Bullion Securities, par lesquels ils sont garantis, sont des barres d'or physique détenues au nom du Trustee pour le compte des Porteurs de Titres dans les coffres du Dépositaire (ou d'un sous-dépositaire ou délégué du Dépositaire). Tout cet or doit être conforme aux normes de la LBMA, telles que le poids et la pureté de chaque barre, afin que chacune de ces barres puisse être qualifiée de barre de bonne livraison. De plus amples informations relatives à l'or sont disponibles sur le site de la LBMA : www.lbma.org.uk</p>

SECTION D - Risques

D.2	Risques principaux de la Société	<p>La Société est une société à finalité spécifique constituée pour émettre des Gold Bullion Securities tels que des titres adossés à des actifs et n'a pas d'actifs autres que ceux qu'elle détient aux fins d'adossement des Gold Bullion Securities. Pour tous les rachats en numéraire, la Société se fondera sur le crédit de la contrepartie à laquelle l'Or est vendu. Par conséquent, si une contrepartie manque de régler cette opération, l'obligation de paiement de la Société sera réduite du montant du défaut de paiement de la contrepartie.</p>
	Risques principaux des Gold Bullion Securities	

D.6

- La performance passée n'est pas une indication de la performance attendue.
- Un investissement dans les Gold Bullion Securities implique un degré de risque important et en conséquence, un investisseur peut perdre l'intégralité ou une partie de ses investissements.
- Tout l'or adossé aux Gold Bullion Securities sera détenu par le Dépositaire dans ses coffres de Londres ou dans les coffres d'un sous-dépositaire désigné par le Dépositaire ou par le délégué d'un sous-dépositaire. L'accès à cet or peut être restreint par des catastrophes naturelles, telles qu'un tremblement de terre, ou des interventions humaines, comme des attaques terroristes. Le Dépositaire n'a aucune obligation d'assurer cet or contre la perte, le vol ou des dommages, et la Société ne prévoit pas de s'assurer contre ces risques. En conséquence, il existe un risque que l'or adossé aux Gold Bullion Securities puisse être perdu, volé ou endommagé et la Société ne serait pas capable de répondre à ses obligations au titre des Gold Bullion Securities, entraînant ainsi une perte pour les Porteurs de Titres.
- La Société peut, à tout moment, sous réserve d'une notification préalable de 30 jours faite aux Porteurs de Titres, racheter tous les Gold Bullion Securities et un rachat anticipé de Gold Bullion Securities peut être imposé aux investisseurs, ce qui peut résulter en le rachat d'un investissement dans les Gold Bullion Securities plus tôt que souhaité. Un tel remboursement anticipé pourrait conduire un investisseur à encourir une charge d'impôt à laquelle il n'aurait autrement pas été soumis et/ou si le rachat a lieu à un moment où la valeur numéraire des Gold Bullion Securities rachetées est inférieure à celle à laquelle ils ont été achetés par le Porteur de Titres, pouvant ainsi entraîner une perte pour le Porteur de Titres.
- La Société peut être obligée, par les règles d'une bourse (autre que la London Stock Exchange) à laquelle les Gold Bullion Securities sont admis à la négociation, d'avoir un nombre minimum de teneurs de marché. Si un teneur de marché cesse d'agir en cette qualité, qu'un remplaçant ne peut pas être trouvé et que, en conséquence, la Société ne parvient pas à répondre à l'exigence minimum, la bourse concernée peut demander à ce que les Gold Bullion Securities interrompent leur négociation.

SECTION E – Offre

E.2b	Raisons de l'offre et utilisation de produits	Non applicable ; les raisons de l'offre et l'utilisation des produits ne diffèrent pas de la réalisation de profits et/ou de couverture.
E.3	Conditions générales de l'offre	Les Gold Bullion Securities sont mis à disposition par la Société uniquement pour la souscription par les Participants Autorisés qui ont soumis une demande valide et qui ont fourni une quantité d'or égale à la Valeur Or par Titre agrégée des Gold Bullion Securities demandés vers un compte de la Société chez le

Dépositaire et les Gold Bullion Securities seront uniquement émis une fois que la quantité d'or égalant la Valeur Or par Titre des Gold Bullion Securities demandés aura été transférée dans les comptes du Trustee chez le Dépositaire. Un Participant Autorisé doit également payer à la Société les frais de création de 500 dollars US pour toute création de moins de 350.000 Gold Bullion Securities. Toutes les demandes de Gold Bullion Securities déposées vers 15h, heure de Londres un jour ouvrable, permettront généralement au Participant Autorisé d'être enregistré en tant que porteur de Gold Bullion Securities dans les trois jours ouvrables pour les demandes reçues avant la Date d'Application T+2 ou de deux jours ouvrables pour les demandes reçues à compter de la Date d'Application T+2.

E.4 Intérêts importants ou conflictuels

M. Tuckwell et M. Roxburgh (qui sont administrateurs de la Société) sont également des administrateurs de ManJer, et tous les administrateurs de la Société (autres que M. Weeks) sont aussi des administrateurs de HoldCo – le seul actionnaire de la Société. M. Tuckwell est également administrateur et actionnaire d'ETFSL et M. Roxburgh est le Directeur Financier d'ETFSL. Les Administrateurs ne sont pas d'avis qu'il existe des conflits d'intérêt réels ou potentiels entre les obligations que les administrateurs et/ou les membres des organes administratifs, de gestion et de supervision de la Société ont envers cette dernière, et les intérêts privés et/ou les autres obligations qu'ils ont.

Les Administrateurs de la Société détiennent également des mandats d'administrateurs dans d'autres émetteurs de matières premières négociées en bourse également détenues par HoldCo.

E.7 Frais

La société facture les frais suivants aux investisseurs :

Pour les Intermédiaires Agréés uniquement :

- La Société facture des frais de 500 dollars US pour la création de moins de 350.000 Gold Bullion Securities demandée directement auprès de la Société ; et

Pour tous les Porteurs de Titres :

- La Société facture des frais de 750 dollars US (TVA incluse) pour le rachat de Gold Bullion Securities directement auprès de la société ; et
- La Société facture des frais sur l'or (appliqués par la déduction quotidienne à la Valeur Or par Titre) de 0,40 pour cent par an.

Aucun frais supplémentaire ne sera facturé par l'entreprise aux investisseurs

Si un investisseur achète des Gold Bullion Securities auprès d'un intermédiaire financier, la Société estime que les frais facturés par un vendeur agréé pour la vente de titre Gold Bullion Securities à un investisseur sera de 0,15 pour cent de la valeur des Gold Bullion Securities vendus à l'investisseur.

Résumé spécifique à l'émission :

Frais de demande de création :	\$500
--------------------------------	-------

Frais de rachat :	\$750
Frais sur l'or :	0.4%